

LES METIERS D'ASSISTANT MATERNEL ET DE GARDE D'ENFANT

L'assistant maternel exerce son métier dans **son domicile privé** seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels

Le garde d'enfants exerce **au domicile des parents** du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

L'assistant maternel – garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence.

Il délimite et sécurise les locaux et espaces réservés aux enfants de façon à respecter les règles et les espaces dédiés à leurs activités et à leur repos.

Il a construit son activité multi-employeur afin de prendre en charge plusieurs activités et installer le suivi de celle-ci.

Il accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant, au préalable, il a préparé son intervention. Il contribue au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant.

Les missions principales de l'assistant maternel – garde d'enfants sont les suivantes :

- Instaurer une relation de confiance avec les familles,
- Favoriser les conditions des temps d'accueil et de séparation avec la famille ;
- Prendre en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, habillage, sécurité, socialisation ;
- Communiquer de façon efficiente avec l'enfant et son entourage ;
- Entretien le cadre de vie et le linge de l'enfant ;
- Assurer la sécurité de l'enfant en toutes circonstances.

Ce professionnel s'inscrit véritablement comme maillon fondamental des interactions au sein des sphères de vie de l'enfant. En effet, de par son activité réalisée auprès d'eux et de leurs familles, il est en communication constante avec les parents et l'entourage proche de l'enfant qu'il soit familial, scolaire, social. Il est également un réel acteur de liens dans l'environnement global de l'enfant par les relations développées avec ses protagonistes : professionnels de la santé, animateurs, éducateurs...Il respecte la confidentialité des informations reçues

Secteurs d'activités : Le titulaire du Titre AMGE peut exercer auprès d'un seul ou de plusieurs employeurs, pouvant ou non, être accompagnée par une structure mandataire.

Appellations métiers : Garde d'enfants à domicile, Assistant Maternel

Passerelles existantes : Entre les 3 titres de branches : les blocs 1, 2 et 3 sont communs aux 3 titres. Vous pouvez donc, si vous validez ces blocs, évoluer vers les métiers de :

- Employé familial
- Assistant de vie
- Autres métiers de la convention collective des salariés du particulier employeur

Suite de parcours certifiants :

- Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme,
- Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap,
- Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs,
- Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur,
- CQP Travailler en Maison d'assistants maternels.

De nombreux modules spécifiques de formation professionnelle non certifiants sont proposés dans l'offre 2022 (nous contacter pour plus d'information)

Débouchés (niveau National) : 453 certifiés en 2021, taux d'insertion global à 6 mois : 54% dont 41% dans le métier visé.

BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier d'« **Assistant Maternel ou de Garde d'enfant**
- Favoriser l'insertion professionnelle à travers l'obtention du Titre professionnel AMGE de niveau 3 (CAP-BEP)

DURÉE

Parcours complet : 526 heures dont

- Parcours de formation professionnelle : 421 heures
- Formation en situation de travail : 105 heures

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le parcours complet de la formation d'AMGE s'articule autour :

- de 7 blocs de compétences
- d'une période de formation en situation de travail en entreprise d'une durée de 105 heures
La durée de cette période en entreprise est établie au regard des exigences de certification
- de sessions de validation à l'issue de chaque bloc de compétence
- d'une session de validation du Titre

La formation d'AMGE que nous proposons est conçue de façon modulaire.

Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Gérer son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Prévenir et sécuriser son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et le linge : Pratiques écoresponsables
- Proposer un projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les actes quotidiens
- Proposer et animer des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- Réaliser les repas de l'enfant et accompagner la prise des repas

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de la petite enfance. L'action de formation est dimensionnée pour accueillir 12 participants en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par un Référent Handicap

OUTILS / METHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo ; mises en situation filmées et débriefées ; Interventions de professionnels. En APP : autoformation accompagnée.

PRÉREQUIS

- Disposer des aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 3,
- En communication orale et écrite : bonne maîtrise du français (expression orale, rédaction et compréhension de textes).
- Compétences en bureautique : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.
- En mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, utiliser les 4 opérations, la règle de trois, les proportions.
- Disposer d'un projet professionnel validé

NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se présenter devant le jury du Titre.

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Sessions de certification à l'issue de chaque bloc de compétence

Session jury en vue de l'obtention du titre organisée par IPERIA pour les candidats ayant validé la certification des 7 blocs de compétences

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **10 525,00 € net** de taxes, comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Parcours modulaire, Groupe et formation intra : nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

BLOC 1 - Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

BLOC 2 - Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
- Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

BLOC 3 - Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

- Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Evaluation : Mise en situation professionnelle

Bloc 4 - Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

- Construire son projet d'accueil
- Soutenir la parentalité au quotidien
- S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Evaluation : Etude de situation professionnelle écrite

Bloc 5 - Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

- Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant
- Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements
- Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

Evaluation : Mise en situation professionnelle

Bloc 6 - Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant
- Eveil de l'enfant : le jeu sous toutes ses formes
- Adapter sa communication avec l'enfant

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

Bloc 7 - Repas de l'enfant

- Alimentation et prise de repas de l'enfant
- Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Evaluation : Mise en situation professionnelle

▪ SST

- Le sauvetage-secourisme du travail
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Protéger et prévenir
- Examiner la victime et faire alerter
- Alerter informer »
- Secourir

▪ Ateliers professionnels

- Réalisation de repas adaptés à l'âge des enfants, à leurs goûts
- Mise en pratique des gestes et techniques appropriés pour assister les enfants dans la prise des repas
- Activités ludiques adaptées aux enfants
- Réaliser des activités d'éveil, des jeux adaptés à l'âge des enfants
- Activités liées à l'hygiène du jeune enfant
- Réaliser un change dans le respect du protocole en appliquant les techniques de portage adaptées
- Pratiquer le bain et la toilette du visage de l'enfant selon les techniques de soin en appliquant les techniques de portage adaptées

▪ Mise en situation professionnelle

Cette période de trois semaines doit concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

▪ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel

- Expliciter ses pratiques professionnelles. Aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, il s'agit d'accompagner les participants dans la description de leurs pratiques.
- Capitaliser les preuves de réalisation des activités, en situation d'apprentissage aussi bien en centre de formation qu'en situation de travail.

▪ Préparation aux évaluations et jury

- Entraînements aux quiz en ligne, études de cas et mises en situations
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.

Bilans

- Bilan intermédiaire
- Bilan final